Agronomie des fruitiers tropicaux non ligneux

Période de sensibilité aux attaques de P. funiculosum

Paillage de feuilles de canne

Paillage de bagasse

Ananas Victoria

Tâches noires : application d'une solution de pH alcalin après le TIF

Il a été montré en laboratoire que *Penicillium funiculosum*, le champignon responsable des taches noires, ne pousse plus sur un milieu dont le pH est supérieur à 6. Nous avons donc tenté de maintenir un pH élevé dans la rosette du plant, au moment de la contamination.

Chez un producteur particulièrement concerné par les taches noires, une solution de chaux vive magnésienne (pH voisin de 12) est versée dans la rosette de la plante, chaque semaine, entre le TIF et la fin de la floraison vraie, de manière à conserver un pH du cœur supérieur à 8. Outre les analyses classiques (poids de fruit, poids de couronne, brix, acidité), on dénombre les taches noires des trois types (TN, LP, TLP).

On constate que, quel que soit le type de tache noire, le nombre moyen de taches par fruit reste inchangé par rapport au témoin non traité, de même que le nombre de fruits ayant au moins 1 tache. Chez ce producteur, le nombre de fruits ayant au moins 1 tache représente environ la moitié de l'effectif total récolté au cours de cette expérimentation, ce qui signifie qu'un fruit sur deux n'a pas une qualité suffisante.

Cette expérimentation, qui avait semblé efficace en Côte d'Ivoire, n'a donc pas donné de résultats positifs à la Réunion sur Queen Victoria.

Taches noires : équilibre entre cations

Une enquête réalisée à la Martinique avait montré un effet de la teneur du sol en cations K, Ca et Mg, ainsi que leurs proportions respectives dans la somme des cations, sur l'incidence des taches noires.

Après avoir réalisé une expérience non concluante sur la zone de Saint-Pierre, au cours de laquelle les fruits n'ont pas été atteints de taches noires (y compris les témoins), nous avons renouvelé cette expérimentation en zone plus favorable à cette affection.

Chez un producteur de la côte Est, très touché par le phénomène des taches noires, une fertilisation foliaire est appliquée mensuellement, de la plantation au TIF, ou de la plantation à la récolte. On fait varier le rapport entre potassium, calcium et magnésium.

Les apports de K sont de 7.5 ou 15 g/pied/cycle et toujours arrêtés au TIF.

Les apports de Ca sont de 0 ou 4 g/pied/cycle et soit arrêtés au TIF, soit appliqués jusqu'à la récolte. Mêmes doses et fréquences pour Mg que pour Ca.

Au moment du TIF (octobre 2000), des analyses de feuilles montrent que les teneurs des 3 cations dans la feuille D sont bien en accord avec les apports.

A la fin de l'année 2000, les fruits sont en cours de grossissement. La récolte est prévue au mois de mars 2001.

Outre les analyses de qualité (poids du fruit, brix et acidité), il est prévu un dénombrement des taches noires pour chaque traitement.

Culture biologique

Une demande de certains producteurs à vision plus lointaine s'est exprimée pour la production de fruits de culture biologique, destinés aussi bien au marché local qu'à l'exportation.
Nous avons donc mis en place au mois d'août 2000 une parcelle destinée à visualiser les difficultés auxquelles devront faire face les producteurs (enherbement, nutrition, protection phytosanitaire, induction florale).

Bien entendu, aucune fertilisation minérale et aucun traitement phytosanitaire ne sont appliqués.

Une fumure organique (fumier de cheval, Bactor, Végéthumus, ou leurs mélanges, ou un mélange de fumier de bœuf, d'écume de distillerie et de bagasse) est apportée lors de la préparation des billons à une dose de 10 à 40 tonnes par hectare de billon.

Paillage de feuille de vétiver

Paillage des passe-pieds

Les billons sont recouverts de polyéthylène avant plantation, et les passe-pieds sont paillés avec des feuilles de canne à sucre, de la bagasse ou des feuilles de vétiver.

Le Cyperus (zoumine) est dans notre cas la mauvaise herbe la plus présente. Elle colonise les passe-pieds, mais traverse aussi le polyéthylène recouvrant le billon. Elle nécessite un passage mensuel de débroussaillleuse dans les passe-pieds, et un désherbage manuel sur le billon dans les premières semaines de plantation. Les prochaines parcelles d'expérimentation devront être préparées en installant une plante de couverture destinée à supprimer le Cyperus.

On observe la croissance des plants et la qualité des fruits à la récolte (sucre et acidité, tâches noires).

Induction florale par des méthodes non chimiques

Dans l'éventualité d'une interdiction de l'éthéphon pour le TIF en culture biologique, nous avons testé d'autres méthodes de déclenchement de la floraison : enfumage, eau glacée, réduction de la surface foliaire.

Aucune méthode n'a permis d'approcher la performance de l'éthéphon.

La technique de l'enfumage devra être expérimentée à nouveau en utilisant un système de bâches pour concentrer la fumée.

Diversification variétale dans le groupe Queen

Il a été demandé par les producteurs locaux une amélioration de la diversité des cultivars. Nous avons donc introduit 3 variétés appartenant au groupe Queen (Mac Grégor, Mauritius, et Tahiti) en attendant de pouvoir introduire des cultivars plus "exotiques" comme le RL41. Par rapport au Victoria, l'introduction d'autres cultivars de Queen laisse espérer, d'après les observations réalisées à la Martinique, un poids moyen du fruit supérieur (ou plutôt un cycle plus court pour les fruits à l'export), un nombre de rejets plus faible, et une qualité gustative améliorée.

Les cultivars sont arrivés sous forme de vitro-plants en septembre et ont été sevrés immédiatement en les repiquant en plaques alvéolées sous serre de quarantaine et sous ombrière. Ils seront rempotés en pots de 1 litre en début d'année 2001. La mise en champ sera réalisée mi-2001.

C. Lavigne

Variétés	**Victoria** (Réunion)	**Pomaré** (Tahiti)	**Mac Grégor** (Australie)	**Mauritius** (Floride)
Poids du fruit sans couronne (g)	720	981	984	1031
Nombre de rejets par plant à la récolte	Plus de 10	1.7	1.2	1.8
Qualité gustative globale (jury)	Bon	Bon	Très bon	-

Résultats obtenus à la Martinique en 1998/99 en évaluation variétale «ananas»